



Présentation de l'action sûreté à Hauts-de-Seine Habitat

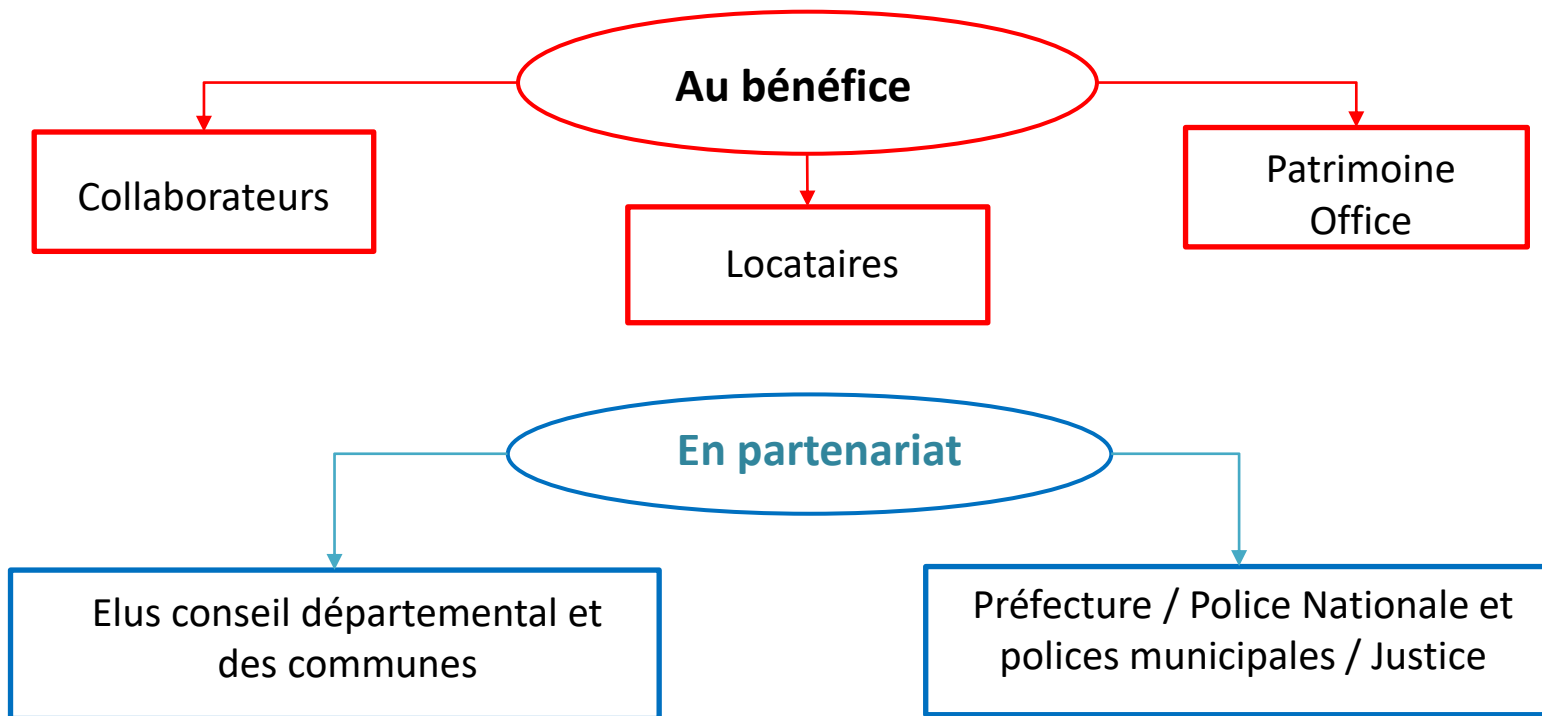
AMD 92

Principe général de l'action sûreté

L'instance dirigeante de Hauts-de-Seine Habitat considère que son engagement dans le domaine de la sûreté fait partie intégrante de la prestation rendue aux locataires

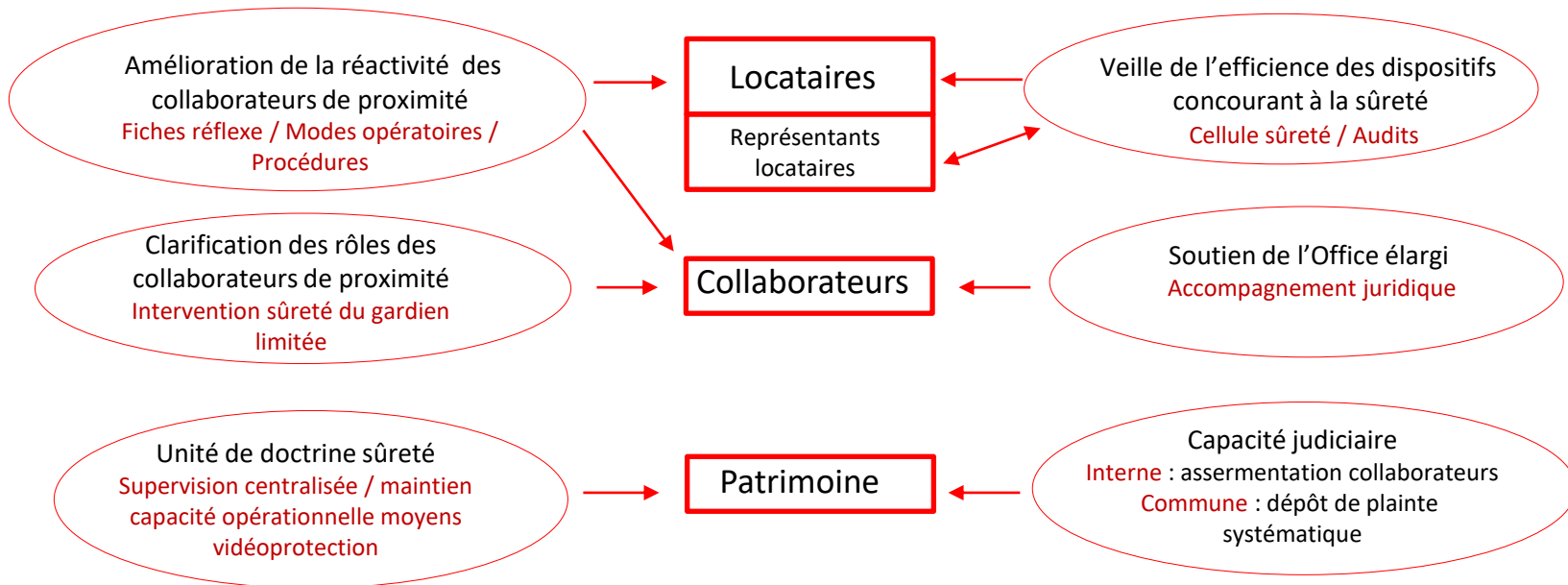
Cette prestation complémentaire ne constitue pas une obligation légale au titre des dispositions de l'article 1719 du code civil qui précise la notion de jouissance paisible de la « chose louée »

Organisation et mise en œuvre de l'action de sûreté bénéficiaires / partenaires



Organisation et mise en œuvre de l'action de sûreté

Bénéficiaires



Organisation et mise en œuvre de l'action de sûreté

Partenaires

soutien

partage
information

Elus

Services compétents de l'Etat

Conseil
départemental

Vidéoprotection

Vidéoprotection
lieux ouverts au
public

Préfecture 92

Fiches de
signalement

Police
Nationale

Accès facilités

Communes

CLSPD



Assermentation

Justice

Vidéoprotection

Plaintes

Autorisations
permanentes

Contentieux sûreté
bail

Polices municipales
CSU

ARTICULATION DE L'ACTION DE SÛRETÉ COMMUNES / HAUTS-DE-SEINE HABITAT

LA VIDÉOPROTECTION :

- **COHÉRENCE DE LA COUVERTURE DES DISPOSITIFS VILLES / HAUTS-DE-SEINE HABITAT**
- **LIEUX OUVERTS OU NON OUVERTS AU PUBLIC**

LES VÉHICULES :

- **LA NATURE DES VÉHICULES / VOIES DE CIRCULATION**
- **LEUR GESTION**

ARTICULATION DE L'ACTION DE SÛRETÉ COMMUNES / HAUTS-DE-SEINE HABITAT

LE PARTAGE DE L'INFORMATION :

- **COMMUNICATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ DES POLICES MUNICIPALES EN VUE D'UN CONTENTIEUX AVEC UN LOCATAIRE**
- **LE VOLET SOCIAL**

**LES AUTORISATIONS PERMANENTES D'ACCÈS
AU PATRIMOINE**

PROJETS SÛRETÉ PORTÉS EN PARTENARIAT

LES DÉPORTS D'IMAGES VERS LES C.S.U

LES RAPPELS À L'ORDRE

Merci de votre attention